



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

COMPTE-RENDU LIBRE REUNION CSEC DU 8 Juin 2022

Heure : 13h30 Teams

Ordre du jour

1. Approbation des procès-verbaux des réunions du CSEC des 8 et 15 juin 2022

2. Politique Sociale :

- Compte-rendu de la réunion de la Commission sociale du 14 juin 2022 :
 - Résultats 2021 concernant les Frais de Santé (*document(s) transmis*)
 - Information et consultation des membres du CSEC relative au Bilan Social 2019 – 2020 – 2021 (*document(s) transmis*)
- Compte-rendu de la réunion de la Commission "Egalité des chances, diversité et prévention des discriminations" du 16 juin 2022 :
 - Examen des actions réalisées et des principaux indicateurs relatifs à la diversité, l'égalité des chances, la prévention des discriminations au 31 décembre 2021 (*document(s) transmis*)
 - Information et consultation des membres du CSEC relative à la situation comparée des femmes et des hommes et du temps partiel 2021 (*document(s) transmis*)
 - Présentation du Référentiel Saur mis à jour (*document(s) transmis*)
 - Bilan au 31 mai 2022 de l'Accord complémentaire à l'accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels (GEPP) au sein de l'UES Eau de Saur (*document(s) transmis*)
- 3. Compte rendu de la réunion du Conseil de Surveillance du FCPE INITIATIVE en actions du 10 juin 2022 (*document(s) transmis*)**
- 4. Réorganisation : Point d'avancement (Intervention de Thierry CHATRY)**
- 5. Information et consultation du CSEC sur le projet de cession par SAUR S.A.S de 100% de ses parts au sein d'une filiale hors UES Eau France**
- 6. Information du CSEC sur le projet de cession d'une filiale indirecte hors France**
- 7. Désignation d'un membre au sein de la CSSCT-C suite au départ d'A. GOVAERE**
- 8. Retour sur la demande du CSEC de subvention complémentaire pour faire face à l'augmentation des dépenses de sténotypie découlant de la multiplicité de réunions extraordinaires**



Le + syndical

**SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES**
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

3 déclarations sont lues

1. FO concernant la Télématicque et sur le fait de la non-information donnée aux salariés
2. CFE CGC concernant la Télématicque et sur le fait de la non prise en compte des directives de la CNIL

Déclaration de la CFE-CGC au CSEC du 5 JUILLET 2022 :

La CFE-CGC souhaite vous interpeler au sujet du test télématique embarquée véhicules qui a démarré au 1er juillet. Il y aurait près de 1200 collaborateurs concernés.

Nous sommes étonnés que les Instances Représentatives du Personnel ne soient pas consultées sur le sujet.

Dans l'article ANALYSE DES TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES AU REGARD DE LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS ET DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES de son document « PACK DE CONFORMITÉ – VÉHICULES CONNECTÉS ET DONNÉES PERSONNELLES » d'octobre 2017 de la CNIL, il est entre autres stipulé :

Concrètement, la maîtrise par l'utilisateur de ses données implique notamment :

- *que les données personnelles ne soient pas transmises au fournisseur de services ;*
- *la désactivation par défaut, au démarrage du véhicule, de la collecte en local des données de géolocalisation et des données relatives aux infractions, sauf en cas de traitement des données en temps réel ;*
- *la possibilité de désactiver à tout moment les fonctionnalités concernées, à l'exclusion des fonctionnalités strictement nécessaires au fonctionnement du véhicule ;*
- *en l'absence d'un traitement en temps réel, la possibilité d'accéder et de supprimer aisément l'historique de ses données d'usage (via par exemple, un bouton à l'intérieur du véhicule et / ou via son ordiphone et / ou ordinateur de bord) ;*
- *l'information de l'utilisateur des données susceptibles d'être conservées en local, des finalités du traitement, ainsi que de la possibilité d'effacer les données.*

La note d'information test télématique du 15 juin signée par M Christophe TANGUY n'apporte aucune information sur ces sujets, ce qui fait que les agents pour les véhicules concernés restent sous contrôle malgré eux 24h sur 24h, 7 jours sur 7 jours.

Dans cette note il est expliqué :

Ces boîtiers permettront de remonter les informations suivantes:

- Litres consommés

L

- Kilomètres parcourus
- Consommation au 100km

Le test débutera le 1er juillet et se terminera le 31 décembre 2022.

Mensuellement, une analyse des données sera réalisée et permettra de faire un focus sur:

- L'évolution de la consommation M vs M-1 (par véhicule)
- L'évolution de la consommation M vs T0 (par véhicule)
- La consommation d'un véhicule par rapport à la consommation moyenne de la catégorie

Sachant que ces informations sont déjà disponibles dans une application POWER BI qui consolide les informations liées à la consommation par véhicule, le type de carburant, le manque à gagner par rapport aux prises de carburant, les lieux et heures de prises, ...

Ce que ne dit pas cette note est que selon nos sources le boîtier télématique collecte également des données de géolocalisation (GPS).



Le + syndical

**SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES**
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Nous considérons que ce système « télématique » porte atteinte de manière disproportionnée aux droits des salariés, en particulier au fait que les salariés ne puissent pas désactiver le boîtier lorsqu'ils utilisent leur véhicule de fonction en dehors de leur temps de travail, où les véhicules de services durant leur temps de pause, et les élus ou représentants lors de l'exercice de leur mandat

Nous vous demandons de mettre un terme à ce test sans délai en l'état et de prendre les dispositions nécessaires pour que les instances soient préalablement consultées et que les droits des salariés et leur vie privée soient respectés.

Nous vous remercions pour votre attention.

3. CFTC concernant l'augmentation de la l'inflation/NAO de mars 2022 et la réouverture d'une NAO.
CFE CGC soutien la déclaration de la CFTC et rappelle sa déclaration faite lors du CSEC du 8 juin 2022 pour laquelle la Direction devait revenir vers les représentants du personnel – Aucune réponse à ce jour ?

La Direction prend note des déclarations et reviendra vers les représentants du personnel après analyse des nombreux points évoqués.

1. Approbation du procès-verbal des réunions du CSEC des 8 et 15 juin 2022

Les 3 PV sont approuvés à l'unanimité

2. Politique Sociale :

- Compte-rendu de la réunion de la Commission sociale du 14 juin 2022 :

- Résultats 2021 concernant les Frais de Santé (voir doc ci-joint)

Document étudié lors de la commission sociale – pas de remarques hormis FO qui se félicite d'avoir un régime équilibré financièrement.

Voir le compte rendu libre de la réunion de la commission sociale extraordinaire du 14 Juin 2022 (ci-joint)

La CFE CGC rappelle sa demande faite à plusieurs reprises sur l'intervention d'un actuair pour nous aider à optimiser ce poste – Refus de la Direction de financer cette expertise mais CFE CGC peut le faire si elle le souhaite.

- Information et consultation des membres du CSEC relative au Bilan Social 2019 – 2020 – 2021 (voir doc ci-joint)

Document étudié lors de la commission sociale

Voir le compte rendu libre de la réunion de la commission sociale extraordinaire du 14 Juin 2022 (ci-joint)

Plusieurs points sont discutés du fait des mauvais résultats :

► 142 - démissions

	2019	2020	2021
Cadre	38	43	51
ETAM	133	153	247
Ouvrier	14	26	18
Total	185	222	316

Malgré le « tout va bien » de la Direction de nombreux commentaires sont fait par les OS.

CFE CGC évoque la Transformation et le sentiment de certains d'entre nous de ne plus se situer dans l'entreprise, et dans l'organisation et n'étant pas invité aux pots de convivialité des services avec qui il travaille tous les jours.

Réponse de Mr SALVIGNY : C'est normal, tout va bien, on ne peut pas traiter les cas particuliers



**SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES**
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Le + syndical

► **162 - nombre de jours d'absence**

	2019	2020	2021
Homme	37 615	49 454	41 853
Femme	11 522	14 980	14 504
Ensemble	49 137	64 434	56 358

Les OS font remarquer que 2020 est une année exceptionnelle et que la tendance est encore une fois à la hausse.
Réponse de Mr SALVIGNY : C'est normal, tout va bien, ...

► **221 - montant des dix meilleures rémunérations**

2019	2020	2021
2 377 224 €	2 653 079 €	2 961 572 €

Les OS font remarquer que même si ce ne sont pas les mêmes personnes d'une année sur l'autre (turnover) les 25 % d'augmentation sont indécents vis-à-vis des 6990 autres salariés

Réponse de Mr SALVIGNY : C'est normal, tout va bien, ...

Un avis défavorable est donné avec comme motivation :

Malgré un effectif en hausse, le taux de démission est trop important, il y a trop d'accident du travail, les 10 meilleures rémunérations ont progressées de 25% alors que les autres de 2.3% et nous n'avons pas le détail des sommes dépensées pour la qualité de vie au travail.

- **Compte-rendu de la réunion de la Commission "Égalité des chances, diversité et prévention des discriminations" du 16 juin 2022 :**

- Examen des actions réalisées et des principaux indicateurs relatifs à la diversité, l'égalité des chances, la prévention des discriminations au 31 décembre 2021 (voir doc ci-joint)
- Information et consultation des membres du CSEC relative à la situation comparée des femmes et des hommes et du temps partiel 2021 (voir doc ci-joint)
- Présentation du Référentiel Saur mis à jour (voir doc ci-joint)
- Bilan au 31 mai 2022 de l'Accord complémentaire à l'accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels (GEPP) au sein de l'UES Eau de Saur (voir doc ci-joint)

Ces points ayant été vus lors de précédentes réunions peu de remarques sont formulées.

- **Formation :** peu de formateurs internes pour une entreprise comme la nôtre : La Direction se dit en pleine réflexion de refondre le système
- **Embauche des femmes et RSE :** Point de vigilance évoqué par les OS sur le risque de discrimination positive. Réponse de Mr SALVIGNY : La Direction fait attention au sujet et fait valider toutes les embauches au niveau du COMEX par un conseil extérieur.
- **Cooptation :** FO demande la régularisation de la prime pour les quelques cas où des cooptés ont été embauchés en intérim ou CDD avant de se voir proposer un CDI.
Refus catégorique de Mr SALVIGNY. Il y a eu des erreurs de managements sur le sujet, mais la règle est la règle.

Un avis favorable est donné avec un point de vigilance sur la discrimination positive



Le + syndical

**SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES**
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

3. Compte rendu de la réunion du Conseil de Surveillance du FCPE INITIATIVE en actions du 10 juin 2022 (document ci joint)

Pour rappel :

- Opération débutée en avril 2019 avec un prix de départ 10 €/part
- Valorisée au 1^{er} juillet 2021 à 10.1€/part
- Valorisée au 1^{er} juillet 2022 à 11.9 €/part

4. Réorganisation : Point d'avancement (Intervention de Thierry CHATRY)

La présentation de Mr CHATRY doit nous être envoyée – Peu d'évolution depuis le dernier CSEC

Plusieurs points sont néanmoins abordés :

- NEO : Les OS font remonter des risques importants liés à la difficulté de lecture des plannings – risques importants pour la vue des Régulateurs (trop petit) – Les récents départs de régulateurs ne sont-ils pas liés en partie à cela ?
- NAIA : Pourquoi des déploiements en pleine période de facturation ? – Les réclamations clientèles s'accumulent – L'arrêt de Marco Polo engendre des taux de réponse aux appels déplorables – Plus de possibilités d'utiliser GEDICOM alors que cela est contractuel pour certaines collectivités
- RAD : Nous n'avions jamais été aussi en retard
- GAM&EAU : Qui et pourquoi le changement de nom des installations ? A-t-on analysé les conséquences que cela provoque ?

Mr CHATRY répond pour l'ensemble des interrogations que : C'est normal, tout va bien, ...

Concernant la continuité de service, une commission va être créée pilotée par Sébastien BRESSON. Elle sera composée de 6 membres du CSEC et de son secrétaire, ainsi que 6 suppléants.

5. Information et consultation du CSEC sur le projet de cession par SAUR S.A.S de 100% de ses parts au sein d'une filiale hors UES Eau France

Concerne Flower Camping :

Même acheteur que Blue Green

D'achat attendu début juillet avec une cession fin juillet après information consultation des CSEC.

Prix de vente en ligne avec les objectifs initiaux de SAUR

Pas d'impact sur le personnel car simple changement d'actionnariat

Avis favorable donné par le CSEC

6. Information du CSEC sur le projet de cession d'une filiale indirecte hors France

Sujet confidentiel à ce stade du projet - ne peut être développé

7. Désignation d'un membre au sein de la CSSCT-C suite au départ d'A. GOVAERE

Claude BRESSON est désigné comme nouveau membre du CSSCT



**SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES**
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Le + syndical

8. Retour sur la demande du CSEC de subvention complémentaire pour faire face à l'augmentation des dépenses de sténotypie découlant de la multiplicité de réunions extraordinaires

Stéphanie GUTH « prend le sujet » et reviendra vers le secrétaire en octobre/novembre une fois qu'elle aura une idée plus claire des réunions à programmer pour la fin d'année.

9. Questions Diverses

- S GUTH informe le CSEC l'obligation de suivre les cadres au forfait jour afin de vérifier que les horaires effectués sont réglementaires – une fiche devra être mise en place pour suivre cela – CFE CGC informe de l'existence d'une telle fiche et la transmet par mail.
- CFE CGC - Point Hydrocurage – Rappel de la demande formulée à plusieurs reprises pour obtenir l'EBITDA et ma marge de la filière – Vincent PEGOUD participera à un prochain CSEC pour l'informer des évolutions de cette filière
- CFE CGC - Refus d'un 3^{ème} jour de télétravail chez STEREAU lié à la situation économique et la reprise du COVID 19. S. GUTH explique que la note de P. BLETHON de début d'année est claire. Les managers doivent favoriser au maximum le télétravail sans limitation. Un rappel sera fait en complément de la note en court de rédaction sur le COVID 19
- CFE CGC - Impact de l'inflation sur les prix des hôtels et restaurants (forfait non revalorisé depuis 2016) – Le secrétaire du CSEC explique en complément que les IGD sont aussi concernés.

Réponse de S. GUTH : L'augmentation des prix touche aussi l'entreprise et elle ne peut pas tout assumer !

L'utilisation des téléphones personnels pour l'application des notes de frais a été évoqué lors d'une discussion, mais je ne me souviens plus à quel moment.

Restera à évoquer lors d'un prochain CSEC : Le refus de la Direction STEREAU d'organiser un pot de départ en retraite pour une question budgétaire

Fin de la réunion : 17h15

Prochaine réunion :

le 7 septembre 2022 à 13h30 en présentiel

Vos représentants : MM RYO Marc – MONDET Patrick